

Séance ordinaire du 6 juillet 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi six juillet deux mille vingt et un à neuf heures seize, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-07-50

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 6 juillet 2021.

CE-2021-07-51

Affectation d'une somme provenant de la réserve pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

[Document d'aide à la décision DG-2021-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter au budget de fonctionnement un montant de 1 000 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance et d'autoriser le trésorier à procéder, sur approbation préalable du directeur général, aux virements de fonds requis aux bénéfices des postes budgétaires de dépenses des directions concernées, afin de couvrir les dépenses relatives au traitement de réclamations en matière de responsabilité civile extracontractuelle ou pour toute autre dépense afférente à des litiges de toute nature impliquant la Ville.

CE-2021-07-52

Contrat de prêt à usage à intervenir avec la Ville de Sept-Îles concernant des soufflantes pour l'aération des étangs de l'arrondissement de Desjardins

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-047-R-1](#)

Il est résolu de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec la Ville de Sept-Îles concernant des soufflantes pour l'aération des étangs de l'arrondissement de Desjardins, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2021-047-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-53

Crédit additionnel relatif à la récupération d'un montant reçu de l'assureur

et financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules de police
[Document d'aide à la décision DEI-EM-2021-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder un crédit additionnel équivalant au montant reçu de l'assureur pour la perte du véhicule Dodge Charger (unité 16-030), tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEI-EM-2021-007, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ce véhicule.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules de police au montant maximal de 72 225 \$, à même la réserve de franchise et rétentions contrat d'assurance.

CE-2021-07-54

Mesures différentes pour un bâtiment situé au 145 rue des Jonquilles (secteur Saint-Rédempteur)
[Document d'aide à la décision INC-2021-015-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier les quatre recommandations du comité des mesures différentes pour le bâtiment situé au 145 rue des Jonquilles (secteur Saint-Rédempteur), tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision INC-2021-015-R-1.

CE-2021-07-55

Entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière
[Document d'aide à la décision DVC-2021-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière à cet organisme afin d'assurer l'amélioration de l'offre de services aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-2021-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-56

Aide financière à la Maison des jeunes amalgame ouest et à Le club de gymnastique gymnamic dans le cadre du programme *Solidarité communautaire Lévis* et terminaison du volet 2 de ce programme
[Document d'aide à la décision DVC-2021-009](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente au montant de 5 000\$ à la Maison des jeunes amalgame ouest, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, dans le cadre du volet 2 du programme *Solidarité communautaire Lévis*.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente au montant de 25 000\$ à Le club de gymnastique gymnamic, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, dans le cadre du volet 1 du programme *Solidarité communautaire Lévis*.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de mettre fin, à partir du 12 juillet 2021, au volet 2 de ce programme.

CE-2021-07-57

Aide financière à l'Office municipal d'habitation de Lévis et à Convergence action bénévole pour la réalisation d'actions prévues au *Plan d'action de la politique de développement social et communautaire*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-024](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente aux organismes suivants, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, dans le cadre de la réalisation d'action prévues au *Plan d'action de la politique de développement social et communautaire* :

- au montant de 5 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Lévis, pour la mise en place d'un *Bureau de placement en colocation*;
 - au montant de 10 000 \$ à Convergence action bénévole pour la mise en œuvre de deux projets, soit le projet *Référence plus*, ainsi que pour la consolidation du projet *Accès-transport Lévis* et la réalisation d'un rapport bilan du projet pilote.
-

CE-2021-07-58

Aide financière à Le filon

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-025](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 2 500 \$ à Le filon, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et pour le démarrage et la gestion d'un nouveau jardin communautaire et collectif, devant se conformer aux conditions du cadre de référence de la Ville à ce sujet, et ce, selon les modalités prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-025.

CE-2021-07-59

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-007](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2021-007, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-07-60

Adoption du Règlement décrétant l'augmentation du fonds de roulement

[Document d'aide à la décision DSA-2021-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant l'augmentation du fonds de roulement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2021-034. Ce règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement de 2 500 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement

accumulé non affecté.

CE-2021-07-61

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 14 mai 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-036](#)

Le du procès-verbal de la réunion du comité des finances de la réunion tenue le 14 mai 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-07-62

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-037](#)

La liste des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2021, est déposée, à titre d'information.

CE-2021-07-63

Dépôt de la liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et 31 mai 2021 et de la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période

[Document d'aide à la décision DSA-2021-038](#)

La liste des virements de fonds traités entre le 1^{er} et 31 mai 2021 et la liste des crédits budgétaires additionnels pour la même période, sont déposée, à titre d'information.

CE-2021-07-64

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone I0441, rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-101](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au Décret 102-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 5 février 2021;
- d'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-03-43;
- de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;

- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2021-07-65

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 26 avril, 10 mai et 26 mai 2021

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-105](#)

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 26 avril, 10 mai et 26 mai 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-07-66

Bail à intervenir avec le Club air modéliste pour l'utilisation d'une partie des lots 3 283 332 et 3 415 888 du cadastre du Québec (zone d'innovation Dataparc, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision DEV-2021-084](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec le Club air modéliste pour l'utilisation d'une partie des lots 3 283 332 et 3 415 888 du cadastre du Québec à des fins récréatives pour le pilotage d'avions téléguidés, d'hélicoptères miniatures et de drones, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-084, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que ces parties de lots ne sont plus affectées à l'utilité publique pour la durée du bail.

CE-2021-07-67

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Les rampes gardex inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 324 194 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-091](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Les rampes gardex inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 324 194 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-091, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-68

Vente du lot 6 417 109 du cadastre du Québec à Groupe desse inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente, confirmation relative à l'utilisation de ce lot et abrogation de la résolution CE-2020-10-05 « Vente d'une partie du lot 6 381 881 du cadastre du Québec à Gestion Dave Gaudreau inc. (terrain situé sur la rue Yvonne Huot, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit

de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie du lot »

[Document d'aide à la décision DEV-2021-095](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de Groupe desse inc. pour l'acquisition du lot 6 417 109 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-095, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction étant assumés par Groupe desse inc., d'affecter un montant de 70 748,49 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente de ce terrain, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2020-10-05 « Vente d'une partie du lot 6 381 881 du cadastre du Québec à Gestion Dave Gaudreau inc. (terrain situé sur la rue Yvonne Huot, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie du lot ».

CE-2021-07-69

Vente du lot 6 417 108 du cadastre du Québec à Groupe desse inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot et modification de la résolution CV-2019-09-36 « Vente de parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot » et remboursement du dépôt »

[Document d'aide à la décision DEV-2021-096](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Groupe desse inc. pour l'acquisition du lot 6 417 108 cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-096, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction étant assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 154 376 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente de ce terrain, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2020-07-14 « Vente d'une partie du lot 6 381 881 du cadastre du Québec à Gestion Dave Gaudreau inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente, confirmation relative à l'utilisation d'une partie de ce lot et abrogation de la résolution CV-2019-09-36 « Vente de parties du lot 6 310 465 du cadastre du Québec à 9123-3668 Québec inc. (terrain situé sur la rue Yvonne-Huot, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lot » et remboursement du dépôt » » par la suppression du premier alinéa.

CE-2021-07-70**Crédit additionnel provenant de l'entente relative au *Fonds régions et ruralité***[Document d'aide à la décision DEV-2021-107](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder un crédit additionnel au montant de 62 902 \$ au budget de fonctionnement de la Direction du développement économique et de la promotion considérant le revenu supplémentaire lié à l'entente relative au *Fonds régions et ruralité* et d'autoriser l'affectation telle qu'elle est présentée à la fiche de prise de décision DEV-2021-107.

CE-2021-07-71**Cadre d'intervention à l'international et plan d'action 2021-2022**[Document d'aide à la décision DEV-2021-110](#)

Il est résolu d'approuver le cadre d'intervention de la Ville à l'international ainsi que le plan d'action 2021-2022, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2021-110.

CE-2021-07-72**Avenant à l'offre d'achat à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c. concernant la vente du lot 1 963 962 et d'une partie du lot 1 963 880 du cadastre du Québec (terrains situés sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision DEV-2021-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à l'offre d'achat à intervenir avec Immobilier QCMW s.e.c. concernant la vente du lot 1 963 962 et d'une partie du lot 1 963 880 du cadastre du Québec (terrains situés sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-101, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-73**Attribution du contrat pour la location d'un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie**[Document d'aide à la décision APP-2021-113](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la location d'un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie (appel d'offres 2021-55-50), à Nsim technologies ins., pour une dépense négociée estimée à 1 322 486,78 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-07-74**Attribution du contrat pour les travaux d'agrandissement du stationnement existant au parc de l'Anse-Benson et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2021-119](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'agrandissement du stationnement existant au parc de l'Anse-Benson (appel d'offres 2021-50-65), à Les entreprises P.N.P. inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 208 735 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2021-07-75

Acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle afin de régulariser les droits de la Ville concernant une conduite d'égout pluvial existante sur le lot 2 287 788 du cadastre du Québec (rue de l'Escale, secteur Saint-Nicolas)
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-039](#)

Il est résolu d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 287 788 du cadastre du Québec, d'une superficie 125,2 mètres carrés, selon les conditions prévues à la promesse de cession de servitude annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-039, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-76

Acquisition du lot 4 361 680 du cadastre du Québec (rue de la Martinière, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-041](#)

Il est résolu d'accepter la promesse de vente du lot 4 361 680 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-041, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-77

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision GRE-2021-030](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-030, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-07-78

Attribution du contrat pour la construction d'un poste de surpression d'eau potable (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et décret de travaux
[Document d'aide à la décision APP-2021-115](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la construction d'un poste de surpression d'eau potable (secteur Saint-Jean-Chrysostome) (appel d'offres 2021-50-52), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 927 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à

sa soumission et de décréter ces travaux.

CE-2021-07-79

Attribution du contrat pour la conception et la construction d'une aire de jeux d'eau localisée au parc Champigny et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-116](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la conception et la construction d'une aire de jeux d'eau localisée au parc Champigny (appel d'offres 2021-55-61), à Terrassement limoges et fils, pour une dépense estimée à 374 999,35 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

CE-2021-07-80

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de prolongement de la rue des Cordiers et de déplacement de la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon)

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-046](#)

Il est résolu de financer dépense relative à la réalisation des travaux de prolongement de la rue des Cordiers et de déplacement de la rue des Riveurs (Parc industriel Lauzon) au montant maximal de 5 325 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

CE-2021-07-81

Modification de la résolution CE-2021-07-42 « Attribution de contrat pour les services professionnels en acquisition, implantation et soutien d'un système informatisé de gestion des opérations policières »

[Document d'aide à la décision APP-2021-133](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-07-42 « Attribution de contrat pour les services professionnels en acquisition, implantation et soutien d'un système informatisé de gestion des opérations policières » par la suppression dans le titre et à l'alinéa des mots « la fourniture de services professionnels relatifs à ».

CE-2021-07-82

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 50.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif